

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOETE Cécile; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Éric; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LINTANF Joseph; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à DUMAIL Michel; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse; KERHERVE Guy à GOUDALLIER Benoît; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert; LE LAY Tugdual à LE GOFF Philippe; MOZER Florence à ROLLAND Paul; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CONNAN Guy; DUPONT Frédéric; HERVÉ Gildas; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LOZAC'H Claude; PIRIOU Claude; QUENET Michel; RASLE-ROCHE Morgan; SALOMON Claude; VAROQUIER Lydie; ZIEGLER Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	09
Votants	69
Absents	19

Depuis 2017, les élus du territoire œuvrent pour la réalisation d'un projet de territoire qui s'attache à répondre aux questions fondatrices :

- Quels sont les principaux enjeux de développement de l'Agglomération?
- Quelle vision commune de l'action publique fixer pour répondre à ces enjeux ?

Le premier projet de territoire a été validé en Conseil d'Agglomération le 27 août 2019.

Pensé dès le début comme un document vivant, appelé à évoluer, ce document stratégique avait besoin d'être requestionné au regard :

- Des nombreux documents de planification et de stratégies, qui ont précisé, depuis 2019, le projet de territoire (PCAET, PLH, PLUI, Stratégie de Développement économique, Etude Nouvelles Dynamique Territoriales ...),
- Du Rapport de la Chambre régionale des comptes demandant de clarifier les compétences Agglomération-Communes,
- De l'accélération des enjeux, notamment en termes de transition écologique et sociales, qui obligent à préciser l'ambition de l'Agglomération en matière de foncier, d'énergie, ...
- Du contexte de mi-mandat, occasion de remobiliser les élus autour d'ambitions communes à réaffirmer à horizon 2030.

Une démarche d'actualisation du projet de territoire de 2019 a donc été entamée à l'automne 2023. Sa réalisation a fait appel à des contributeurs variés :

- Élus communautaires de l'agglomération et élus municipaux membres des commissions - puisque le conseil d'agglomération a été placé comme moteur de la démarche
- Conseil citoyen de Guingamp Paimpol Agglomération
- Citoyens : Plus de 150 entretiens de terrain, 26 interviews, un podcast de 20 minutes
- Services de l'agglomération : toutes les directions impliquées et concertés, et tout particulièrement l'encadrement

Vu la délibération n°20190804 du 27 août 2019, adoptant le projet de territoire ;

Considérant la nécessité de simplifier ce projet en passant de 5 à 3 ambitions telles que précisées comme suit :

- **Être créatif et productif – Agir pour une terre créative et productrice de valeur ajoutée** en accompagnant les réalisations de toutes les parties prenantes qui œuvrent au développement du territoire.
- **Être redistributif – Mettre en partage un service adapté aux habitants**, qui répond aux besoins les plus essentiels.
- **Faire collectif – Agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles.** Cette dimension collective doit être trouvée par l'articulation entre l'agglomération et le territoire d'une méthode qui assure à la fois une juste représentation de la volonté des habitants et une efficacité d'action des acteurs publics sur le territoire (agglomération, partenaires, Etat ...).

Considérant la volonté de poser un axe transversal autour des transitions, marqué par l'impératif de sobriété et du dérèglement climatique ;

Considérant la démarche de suivi et d'évaluation à mettre en place à travers des indicateurs globaux autour des transitions, des fiches actions, et du Contrat d'objectifs territorial de l'ADEME ;

Délibération

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29.04.2024

ID : 022-200067981-20240416-DEL2024_04_070-DE

Le projet de territoire actualisé est annexé à la présente délibération.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Adopte le projet de territoire actualisé ;
- S'engage à en faire un suivi annuel, en lien avec le Conseil citoyen de l'Agglomération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick ECHEVEST

